

SOCIETE

Financement du patrimoine, "ouvrons le débat" plaide la Fondation du Patrimoine

Publié le 28 Octobre 2024 à 13h28

La Fondation du patrimoine se félicite que la ministre de la Culture soit déterminée à sauver le patrimoine religieux en péril en France en ouvrant un débat sur les modes de financement disponibles.

Aujourd'hui, la Fondation du patrimoine évalue les besoins à 763 millions d'euros pour sauver 1 604 édifices dont les collectes sont actuellement en cours sur son site internet (38 millions d'euros ont déjà été collectés par la Fondation). Au niveau national, l'état du patrimoine religieux, en particulier dans les territoires ruraux, est très préoccupant : 500 édifices sont fermés au public et 5 000 sont menacés*.

La Fondation du patrimoine remercie la ministre et participera aux discussions qui seront ouvertes sur le sujet avec l'ensemble des acteurs concernés (Etat, collectivités, cultes et associations ou financeurs) pour réfléchir aux différents leviers de financement pour sauver le patrimoine religieux (billetterie, collectes, mécénat, taxe de séjour ...). Dans l'intérêt du patrimoine religieux, la Fondation du patrimoine insiste pour que toutes les ressources financières possibles, y compris innovantes, soient mobilisées pour venir au secours de ce patrimoine en péril. Même si le cas de la France est spécifique en raison de la Loi de 1905, il est à noter qu'en Europe, il existe des édifices religieux, souvent emblématiques et accueillant de nombreux touristes, dont l'accès est payant pour ces derniers et gratuit pour les fidèles.

Après le succès de la collecte pour Notre-Dame de Paris, une grande opération de collectes de dons fléchés et non fléchés est en cours avec la Fondation du patrimoine : 12,6 millions d'euros ont été collectés en un an avec plus de 40 000 donateurs qui ont bénéficié de la mesure fiscale de 75% annoncée par le président de la République le 15 septembre 2023.

Enfin, la Fondation du patrimoine accueille également avec beaucoup d'intérêt et soutient la proposition de la ministre de la Culture de réfléchir à la structuration d'un « National Trust » à la française.

*selon l'Observatoire du patrimoine religieux

Eglise Sainte-Eugénie de Bosc-Renoult-en-Ouche

© Fondation du patrimoine-MyPhotoAgency-Brice Manneau